

JE SUIS NEZ POUR REPÉRER LES ODEURS !

Observatoire des odeurs autour de l'Unité de méthanisation agricole à Le Chay.



GUIDE PRATIQUE JURY DE NEZ

Vous venez de rejoindre le jury de nez mis en place par Atmo Nouvelle-Aquitaine, Agri-Seudre Énergies et la commune de Le Chay, et nous vous en remercions.

Les objectifs de cette démarche de suivi des odeurs sont multiples :

- > Mieux caractériser les odeurs autour du site.
- > Gagner en efficacité et en réactivité dans la gestion des nuisances odorantes.
- > Suivre l'évolution de la situation odorante de la zone.
- > S'impliquer dans un projet citoyen pour améliorer son cadre de vie.

Dans cette optique, **VOTRE RÔLE EST FONDAMENTAL** pour assurer une veille olfactive pertinente.

Pour vous accompagner dans cette nouvelle expérience, nous vous proposons ci-après un rappel des missions qui vont vous être confiées ainsi qu'une présentation du planning de suivi.

1 VOS MISSIONS

- > Le jury de nez mis en place autour de l'unité de méthanisation agricole à **Le Chay** est composé de riverains bénévoles résidant sur les communes limitrophes de l'installation dans le périmètre de la zone d'étude. dans le périmètre défini de la zone d'étude.

Vos missions consistent à :

- > **Réaliser des olfactions planifiées** : une fois le matin (**tranche 6h-12h**) et une fois le soir (**tranche 18h-24h**) pendant une semaine complète par mois à votre domicile (**extérieur**), et jusqu'à **4 fois par jour** si nécessaire (sur les autres tranches horaires).
- > **Réaliser des olfactions spontanées** : en cas de perception d'odeur hors des horaires définis ou hors du domicile, en tout point du domaine d'étude.

> **Alerter en cas d'odeurs inhabituelles ou gênantes** : contacter **Agri-Seudre Energies** à l'adresse direction.asenergies@gmail.com ou les signaler sur l'outil **ODO-pro**.

- > **Transmettre les résultats d'olfaction** après chaque semaine de veille à **Atmo Nouvelle-Aquitaine**. Ces relevés peuvent être transmis par différents moyens : courrier, email, **ODO-pro** en fonction des préférences des nez.



1 Votre sensibilisation aux odeurs

Durant votre veille olfactive, vous bénéficierez de trois sessions de sensibilisation aux odeurs.

La première sensibilisation aura lieu à l'issue de la constitution du jury de nez (début octobre 2020). Elle consistera en une sensibilisation aux odeurs et à l'indice de gêne. Elle doit vous permettre de débiter la veille olfactive de l'état initial (avant mis en service de l'unité).

La deuxième aura lieu une fois que le site sera en fonctionnement. Elle consistera en la visite détaillée de l'unité de méthanisation agricole à **Le Chay** par **Agri-Seudre Énergies** accompagné d'**Atmo Nouvelle-Aquitaine**. Elle sera l'occasion pour vous de découvrir le site, d'identifier les potentielles sources de nuisances et de vous resensibiliser à l'indice de gêne.

La troisième aura lieu après un an de fonctionnement du jury de nez. Elle sera l'occasion d'échanger autour de votre mission et de se resensibiliser aux odeurs du site.





Votre veille olfactive

La veille olfactive débutera fin octobre 2020 et s'achèvera fin décembre 2021. Une première partie consistera en l'état initial jusqu'au second trimestre 2021 et la deuxième partie consistera en une veille olfactive en fonctionnement normal.

Il est important de noter que cette veille doit s'inscrire dans votre mode de vie et pas l'inverse ! Ainsi, s'il est important d'être rigoureux et assidu dans votre approche, il ne vous est pas demandé de cesser toutes activités personnelles pour autant (vacances, week-end, etc), l'essentiel étant d'avoir une bonne représentativité tout au long de l'année !

Objectifs de la veille olfactive :

- ✓ Faire l'inventaire des odeurs auxquelles sont soumises les populations.
- ✓ Suivre leurs expositions journalières.
- ✓ Attribuer potentiellement les odeurs perçues aux sources émettrices étudiées.
- ✓ Définir le périmètre sous l'emprise odorante du site étudié.



VOTRE PLANNING

2020/2021

Les temps forts



2021

Les temps forts

Olfactions planifiées fonctionnement normal (depuis avril 2021) du lundi au dimanche



Les temps forts en détail

23 septembre 2020

Réunion d'information des « nez » bénévoles à la mairie de Le Chay afin de présenter les missions et finaliser les inscriptions.

Début octobre 2020

Première familiarisation aux odeurs potentielles avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- > Appréhension de la notion de gêne olfactive.
- > Identification des différentes sources potentielles de nuisances.
- > Caractérisation des odeurs.

Second trimestre 2021

Visite du site afin de sensibiliser le jury de nez aux odeurs sur site et échanger après six mois de fonctionnement du jury de nez.

Second trimestre 2021

Réunion de présentation des résultats de l'état initial.

Avril 2022

Nouvelle visite du site afin de resensibiliser le jury de nez aux odeurs et réunion de présentation des résultats de deux phases de veille olfactive et remise du rapport complet.

CONTACTS UTILES

Atmo Nouvelle-Aquitaine :

Louise Declerck

Ingénieure d'études

odeurs@atmo-na.org | 09 71 04 63 05

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Agri-Seudre Énergies :

direction.asenergies@gmail.com

<http://agriseudre-energies.fr>



Agri
Seudre
ÉNERGIES

Atmo
NOUVELLE-AQUITAINE
votre partenaire

